



# Intégration du travail social dans les soins coordonnés

Que peut faire l'OFSP pour y contribuer ?





# Intégration du travail social dans les soins coordonnés

## Aperçu

- Situation initiale: Santé2030
- Exemples d'activités de l'OFSP
  - Réseaux de soins coordonnés
  - Prévention dans le domaine des soins
  - Soutien à l'autogestion
- Conclusion



# Situation initiale: Santé2030



# Situation initiale: Santé2030

## Tendances et perceptions

Espérance de vie élevée



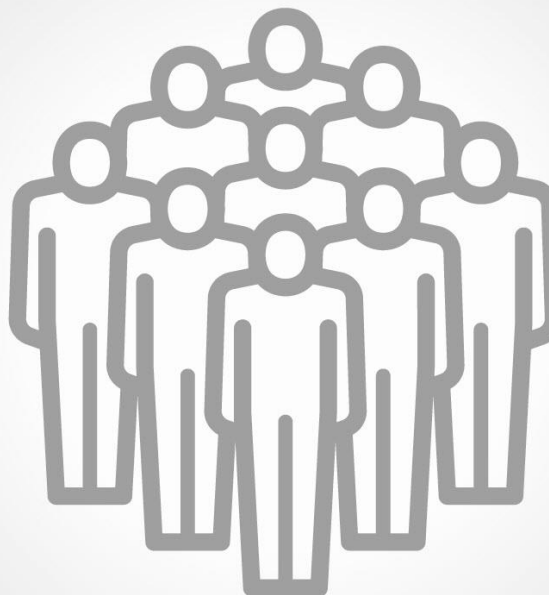
Bon état de santé général



Satisfaction élevée par rapport  
au système de santé



Bon accès au système de santé



Toujours plus de maladies chroniques  
nécessitant des soins intensifs  
en fin de vie



Maladies non transmissibles en hausse



Financement des primes difficile

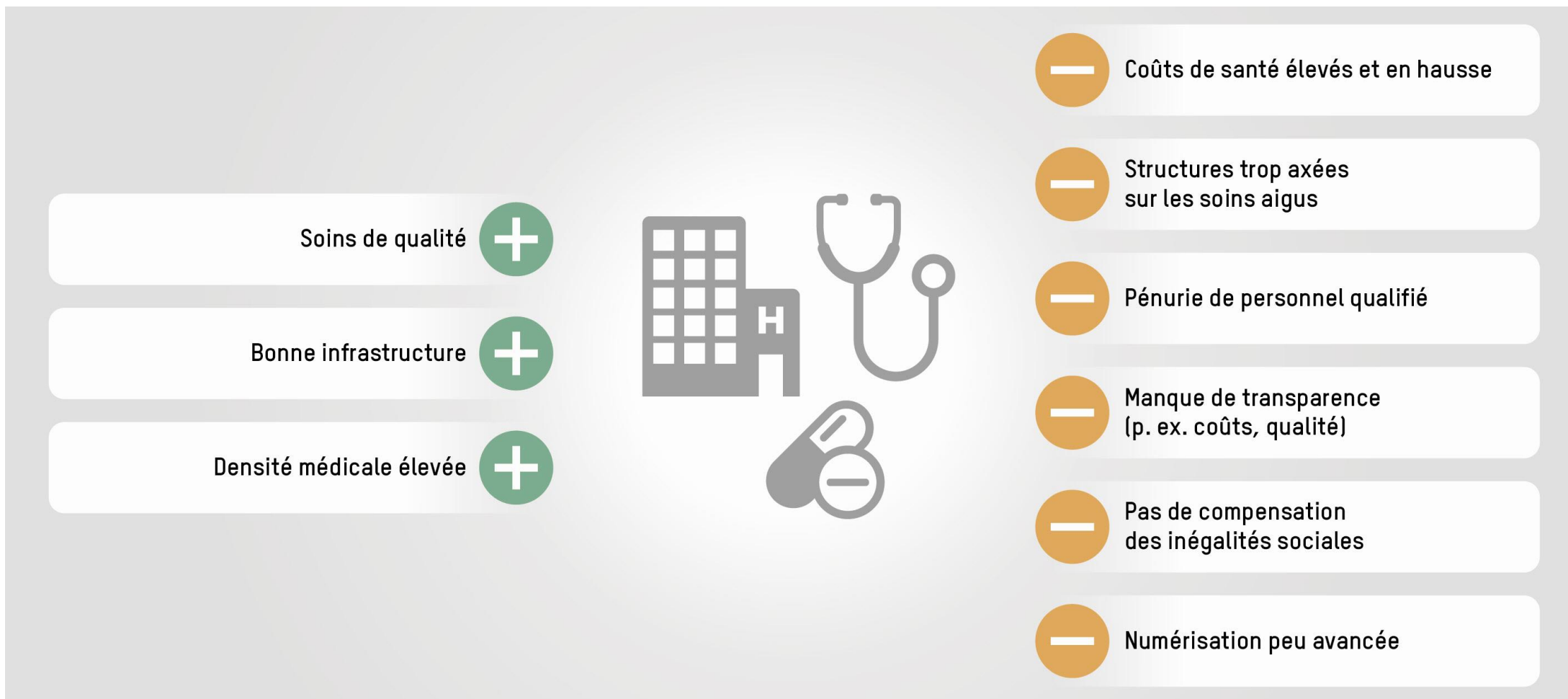


Inégalité des chances en matière de  
santé selon le statut socio-économique



# Situation initiale: Santé2030

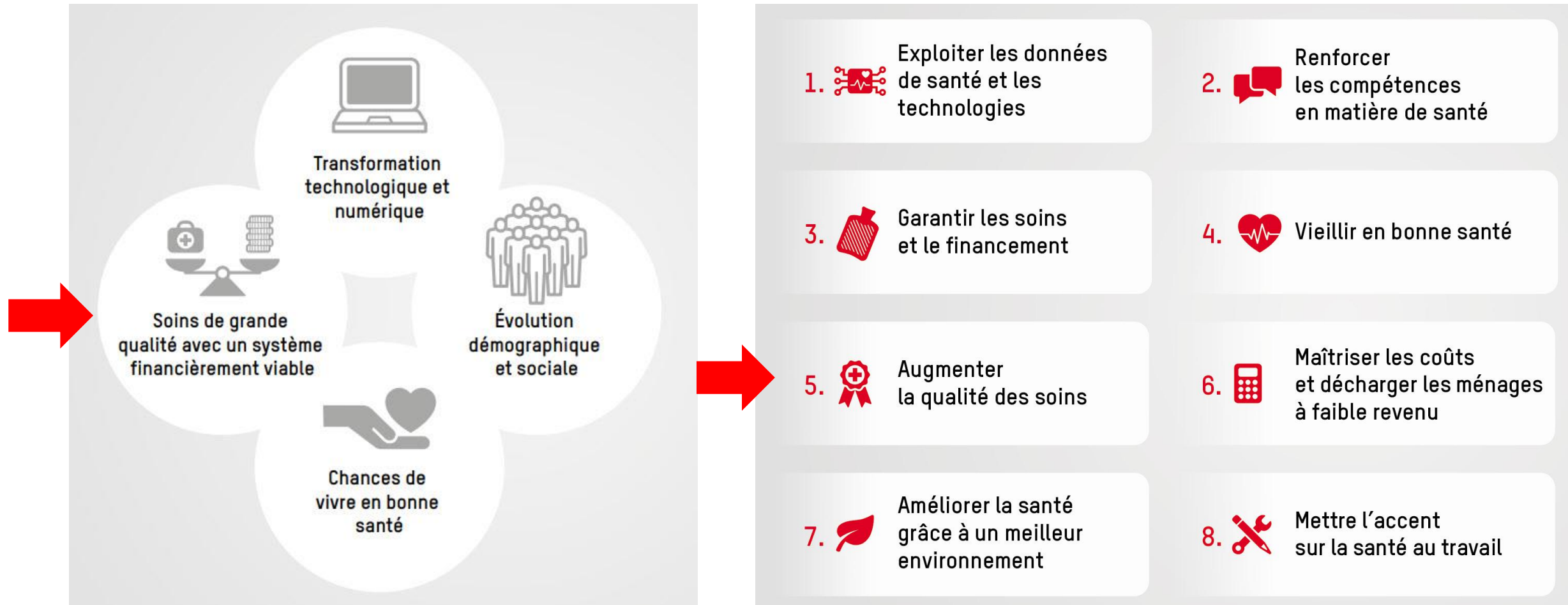
Le système de santé suisse aujourd'hui





# Situation initiale: Santé2030

## Défis et objectifs





# Situation initiale: Santé2030

Principales orientations pour relever ce défi





# Exemples d'activités de l'OFSP



# Exemples d'activités de l'OFSP

## Remarques préliminaires

- La responsabilité du développement des (modèles de) soins de santé et donc de l'amélioration des interfaces entre le secteur de la santé et le secteur social incombe (en premier lieu) aux établissements de santé ainsi qu'aux cantons/communes.
- Le développement des soins intégrés est politiquement souhaité par tous, mais de grandes différences subsistent quant à l'approche choisie.
- La promotion de projets par l'OFSP n'est pas possible ➔ mais depuis 2018, financement de projets dans le domaine "Prévention dans les soins de santé" par la fondation Promotion Santé Suisse.
- Les prestations du travail social dans le domaine de la santé ne peuvent pas être facturées à la charge de l'assurance-maladie ➔ financement hybride nécessaire.

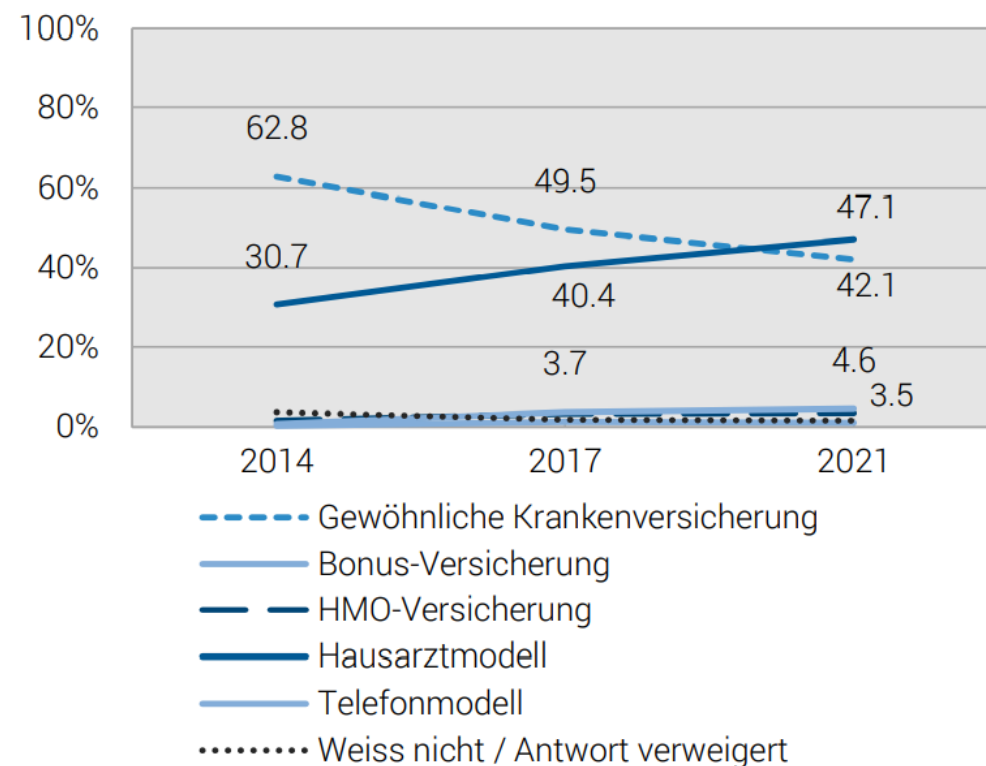


# Réseaux de soins coordonnés

Réseaux de soins coordonnés – où en sommes-nous aujourd'hui?

- L'évolution va depuis de nombreuses années dans le sens de "soins coordonnés et interprofessionnels".
- Mais : situation hétérogène, modèles et projets isolés dans toutes les régions du pays.
- Peu de "véritables" soins coordonnés – de nombreux modèles particuliers d'assurance sont avant tout des modèles de gatekeeping.
- Les assurés de plus de 65 ans choisissent moins souvent un modèle particulier d'assurance que les assurés plus jeunes.

G 4.1 Krankenversicherungsmodelle, Wohnbevölkerung 65+, zeitlicher Vergleich, Schweiz, 2014, 2017 und 2021



Quelle: Commonwealth Fund – International Health Policy Survey 2014, 2017 und 2021  
© Obsan 2021



# Réseaux de soins coordonnés

## Les défis des soins coordonnés

Conditions-cadres pour la collaboration interprofessionnelle (stationnaire vs. ambulatoire)

- Dans le **domaine stationnaire**, l'hôpital est le fournisseur de prestations. L'hôpital définit les responsabilités des différentes professions de santé et les processus de traitement → grande marge de manœuvre. Le financement du travail social est assuré par les prestations d'intérêt général des cantons.
- Dans le **domaine ambulatoire**, chaque professionnel de la santé ou ses organisations sont autorisées séparément. La séparation entre les professions est claire. Un médecin ne peut par exemple pas engager un physiothérapeute et les organisations sont également définies en fonction de la profession.
- Dans le secteur ambulatoire, il existe peu ou pas de processus permettant une interprofessionnalité avec des responsabilités clairement définies.
- Même les prestataires de soins organisés aujourd'hui dans des formes d'assurance particulières doivent se conformer aux dispositions légales. Ils ne peuvent pas engager de professionnels de la santé issus d'une autre profession (ou d'autres professionnels tels que les travailleurs sociaux).



# Réseaux de soins coordonnés

## Nouvelle approche

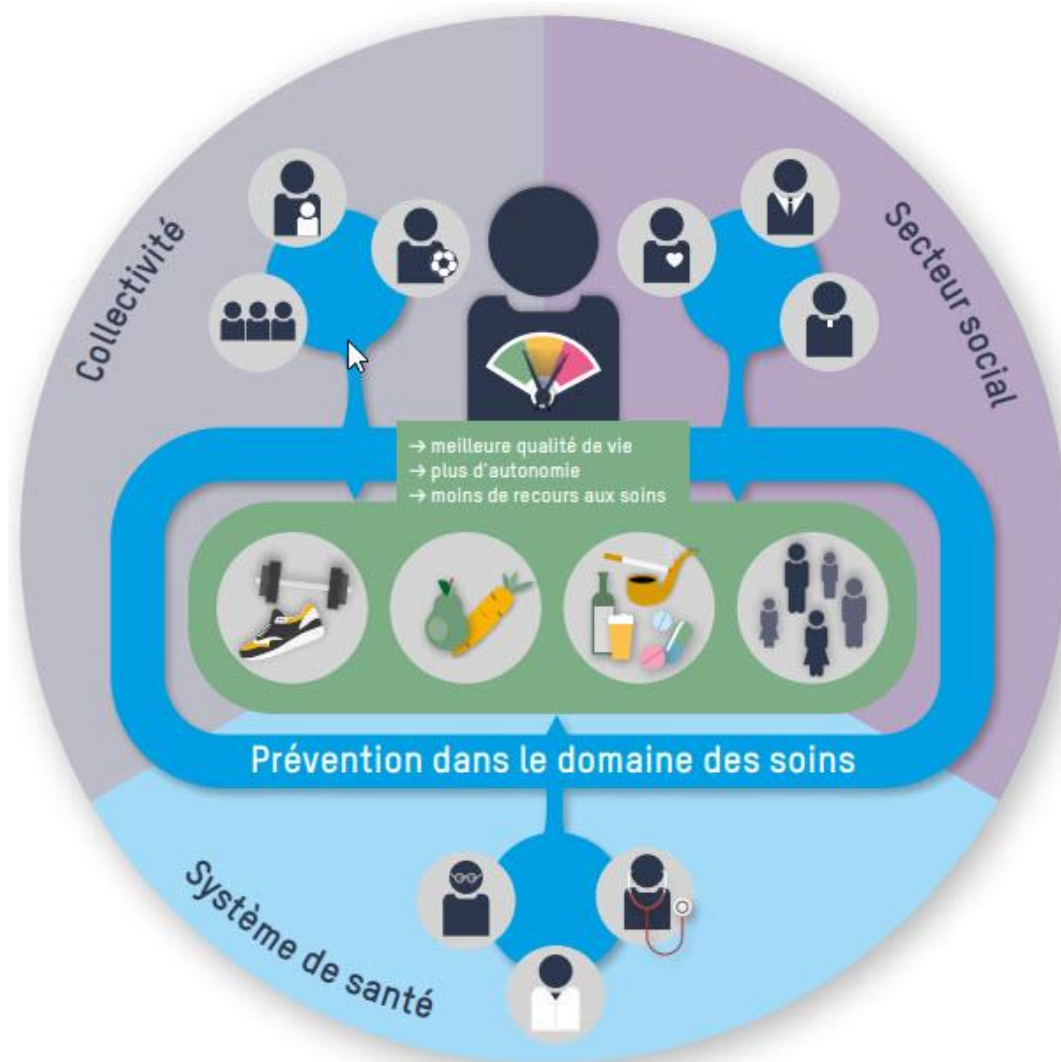
- Nouveau fournisseur de prestations au lieu d'une nouvelle forme d'assurance particulière, c'est-à-dire:
  - regroupement de professionnels de la santé en une équipe de traitement interprofessionnelle et interdisciplinaire (en tant que fournisseur de prestations propre selon l'art. 35 LAMal).
  - collaboration structurée et obligatoire dans le cadre des soins ambulatoires.
  - développement de l'interprofessionnalité en utilisant au mieux les compétences de chaque professionnel qui y est employé ou qui collabore avec le réseau.
- Le réseau fournit des prestations ambulatoires et assure la coordination tout au long de la chaîne de soins avec les autres prestataires de soins.
- Possibilité de convenir contractuellement avec les assureurs du remboursement des frais supplémentaires pour la coordination des cas complexes.
- Accès au réseau possible pour tous les assurés (c.-à-d. indépendamment du modèle d'assurance).
- Intégration possible de travailleurs sociaux - financement par le canton/la commune.



# Prévention dans le domaine des soins (PDS)

## Points de départ

- Développement et mise en place de parcours de santé tout au long de la chaîne de soins
- Renforcer les liens entre le système de santé, le secteur social et la collectivité.
- Intégration d'interventions préventives dans le traitement et le conseil
- Prise en compte de l'environnement et du mode de vie des patientes et des patients





# Prévention dans le domaine des soins (PDS)

Exemple concret: Projet «Consultation sociale intégrée au cabinet médical»

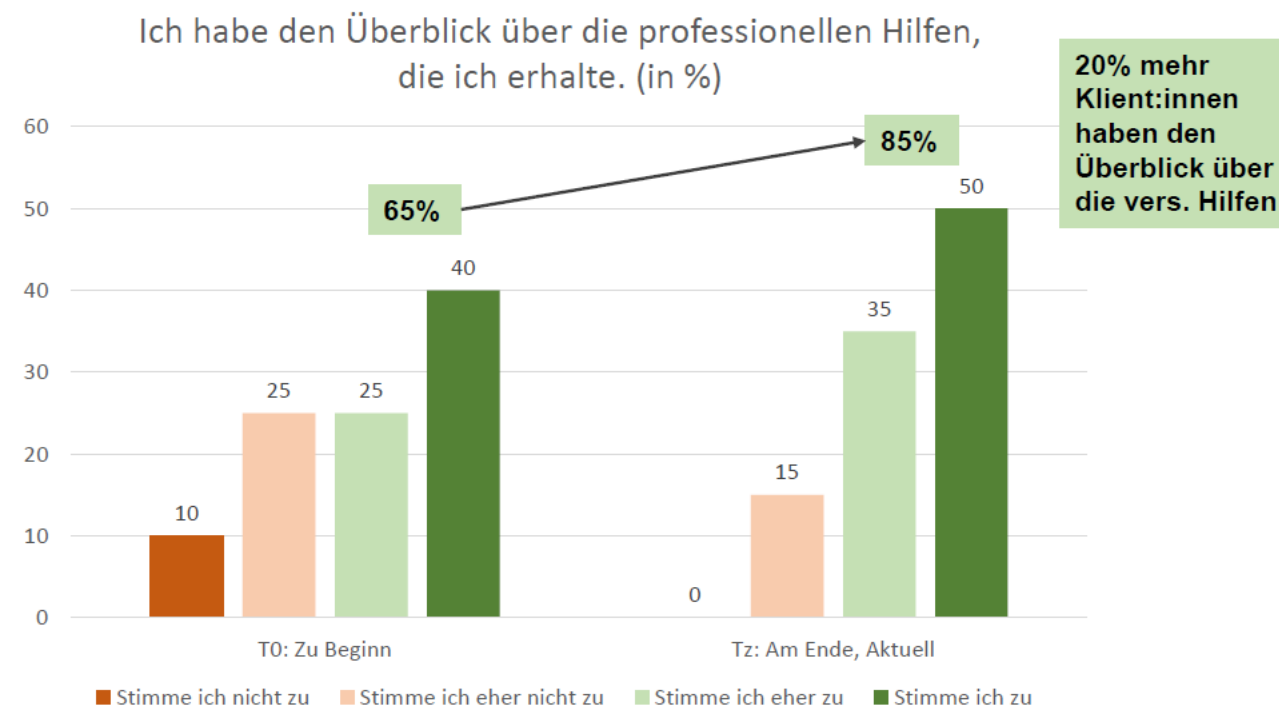
- Les patients sont soutenus par un conseil professionnel dans la gestion de leur maladie, reçoivent des conseils à bas seuil sur des questions sociales, financières et juridiques et sont orientés vers des services appropriés.
- La consultation sociale réalisée directement dans le cabinet médical soutient le processus de guérison, le comportement en matière de santé et l'adhésion.
- L'objectif de ce projet est de développer un guide en tant qu'outil d'anamnèse sur les problèmes sociaux.
- Défi: solution de financement durable
- Responsable du projet: Caritas des deux Bâle; durée: 1er janvier 2023 – 31 décembre 2026



# Prévention dans le domaine des soins (PDS)

Exemple concret: Projet «Consultation sociale intégrée au cabinet médical»

- Un REAS combine les interventions des soins de santé classiques et du soutien psychosocial avec un processus d'aide coordonné et implique toutes les parties prenantes pertinentes (en particulier les ligues de santé) et les offres disponibles dans la région.
- Un dispositif d'aide sur mesure est développé en commun à partir de la problématique et des besoins du patient/de la patiente.
- Porteur du projet: GELIKO
- Durée: 1er janvier 2020 – 31 mars 2024

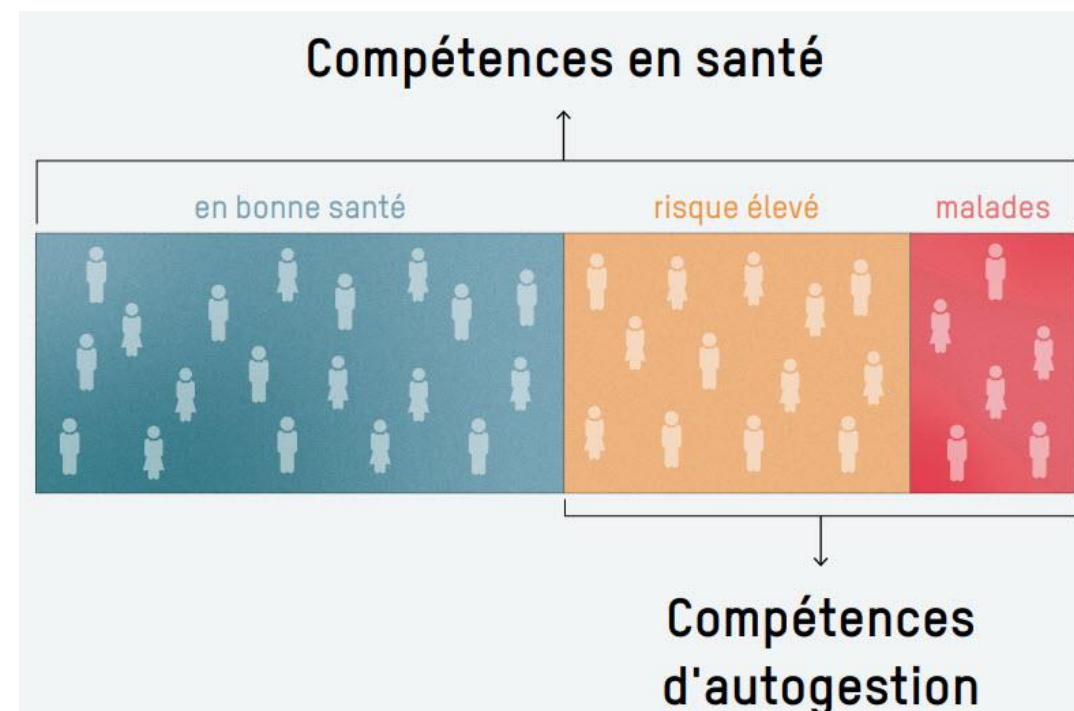




# Soutien à l'autogestion

## Objectifs de la Plateforme de soutien à l'autogestion

- Soutien à l'autogestion : activités communes de tous les acteurs (personnes concernées, professionnels, proches concernés et pairs) visant à renforcer les compétences et les ressources d'autogestion des personnes atteintes de maladies de longue durée et de leurs proches.
- Les approches et les offres de promotion de l'autogestion basées sur des preuves doivent à l'avenir être ancrées systématiquement et durablement dans les secteurs de la santé et du social.





# Conclusion



# Conclusion

## Intégration du travail social dans les soins coordonnés

- Aujourd'hui, différentes approches et modèles tentent de coordonner les soins, mais la prise en compte de l'environnement et du mode de vie des patients fait généralement défaut.
- Importance principalement pour les patients souffrant de maladies chroniques et de charges psychosociales multiples
- Plus-value de cette considération: amélioration de la qualité de vie, mais aussi de l'adhésion des patients à la thérapie et de leurs compétences en matière d'autogestion
- En outre, amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins de santé
- Défi: solution de financement durable; le financement ne peut pas être assuré par l'assurance-maladie



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**



# Merci de votre attention!